communiqué

L'avenir du territoire

Dans leur grande majorité, l'ensemble des élus et les forces vives de notre territoire refusent catégoriquement l'intégration des 29 communes dans la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Le collectif au sein du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) refuse avec une totale résolution la disparition du département et la fusion avec la Métropole Aix-Marseille.

Dans l'éventualité de la disparition du département, ce même collectif, parfaitement conscient de la nécessité de proposer d'autres alternatives, travaille sur un scénario : Le transfert des compétences du département à l'échelle du Pays d'Arles,

Cependant le collectif poursuivra la réflexion sur l'émergence d'un territoire hors métropolitain composé du Gard Rhodanien, du sud Vaucluse et du nord des Bouches-du-Rhône.

Le collectif se proposera de rencontrer différents acteurs de ce territoire (préfet, président du Conseil régional, président de la République, premier ministre, ministre de l'intérieur, ministre de la cohésion des territoires, association des maires de France, association des communautés de France, association des départements de France...) pour défendre sa gouvernance, pour défendre son identité, pour défendre les intérêts du territoire dont l'économie en lien avec la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles.

Saint-Rémy-de-Provence, le 11 septembre 2017.

Contact :
Service Communication
Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
Tél. : 04 90 92 70 12

Saint-Rémy
DE PROVENCE